

INVITATION PRESSE
Lundi 26 Septembre 2011



YVES ROCHER

Auguste COUDRAY
Directeur Communication Relations Publiques
Marque Yves Rocher Bretagne

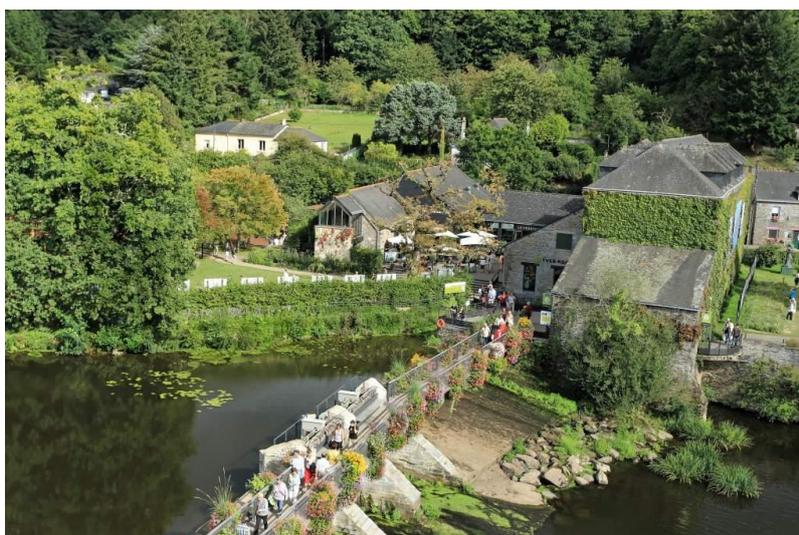
Allain BOUGRAIN DUBOURG
Président de la LPO

Philippe DE GRISSAC
Vice-président de la LPO

ont le plaisir de vous convier à

Une conférence de presse
Samedi 1^{er} octobre de 11h30 à 13h

Site La Gacilly
LE VEGETARIUM CAFE
Le Bout du Pont
56 200 La Gacilly



Programme

La Marque Yves Rocher
La LPO et le programme Refuge
Les Refuges LPO Collectivité-Entreprise
La LPO Ille-et-Vilaine
Cocktail

*Merci de confirmer votre présence à marie-therese.troufflard@yrnet.com
ou au 02 99 08 35 37 avant le jeudi 29 septembre 2011*

Yves-Rocher-La Gacilly : la gestion différenciée au cœur d'une formation du réseau Refuges LPO

Le programme Refuges LPO enregistre une demande croissante des collectivités et des entreprises, qui souhaitent inscrire leur terrain dans ce réseau. Pour répondre au mieux à leurs besoins, ce programme va organiser une formation à destination de ses coordinateurs locaux, susceptibles de former ensuite le personnel technique des collectivités et des entreprises. Cette dernière se déroulera les 31 septembre et 1^{er} octobre prochains sur le site Yves Rocher de La Gacilly (Morbihan), inscrit en Refuge Entreprise depuis 2008.

La création d'un Refuge LPO permet aux collectivités et aux entreprises d'agir concrètement pour préserver la biodiversité, tout en valorisant leurs initiatives auprès du grand public.

Dans le cadre de la Trame verte et bleue et de l'Agenda 21, les collectivités sont, en effet, chargées de mettre en place des méthodes de gestion d'espaces verts respectueuses des équilibres écologiques.

De leur côté, les entreprises sont engagées dans une démarche de développement durable, à travers notamment, la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) qui intègre les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités.

Le programme Refuges LPO, créé en 1921, s'est ouvert aux collectivités et aux entreprises en 2004. Aujourd'hui, il rassemble plus de 100 Refuges de ce type (ex. : Angers, Besançon, Boulogne-Billancourt, Yves Rocher...).

Dans ce cadre, la LPO propose d'accompagner les agents techniques sur l'aménagement des espaces verts, sur les alternatives aux produits phytosanitaires et sur les méthodes de gestion différenciée.

Cette dernière consiste à déterminer, pour chaque espace, les objectifs de gestion en termes d'accueil du public, de visuel, mais aussi d'écologie et de biodiversité. La municipalité ou l'entreprise détermine ainsi toute une typologie des différents modes de gestion et des zonages.

Les coordinateurs locaux du réseau Refuges LPO, chargés d'intervenir auprès de ces agents, seront formés à cette gestion, les 31 et 1^{er} octobre 2011 prochains sur le site Yves Rocher de La Gacilly.

Ce site est inscrit en Refuge Entreprise depuis 2008.

En effet, le Groupe Yves Rocher, en accord avec ses valeurs fondamentales, s'engage depuis de nombreuses années dans le développement durable et le respect de la nature. En devenant Refuges LPO, les sites industriels (Ploërmel, Villes Geffs, La Croix des Archers) et touristiques (Eco-hôtel Spa Yves Rocher, le Végétarium) de la Marque Yves rocher sont devenus des lieux de développement et de sensibilisation aux écosystèmes qui les entourent sur lequel des actions simples (protection de certains espaces naturels, gestion différenciée des espaces verts, pose de nichoirs) ont permis à la biodiversité de s'élargir.

La démarche Refuge LPO offre ainsi la possibilité au groupe Yves Rocher de concrétiser ses engagements et ses orientations, en matière de politique de développement durable, et d'entrer dans une démarche active de protection de la biodiversité.

A l'heure où l'aménagement des espaces à vocation naturelle des collectivités et des entreprises s'impose comme une priorité, la LPO propose un accompagnement qualifié par la mise en œuvre d'une démarche spécifique : les Refuges LPO.

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)

Agir au quotidien pour la protection de la nature

Forte de 45 000 membres, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est aujourd'hui l'une des premières associations de protection de la nature en France. Elle agit au quotidien pour la sauvegarde de la biodiversité, à partir de sa vocation de protection des oiseaux. La LPO contribue à une dynamique mondiale à travers le réseau BirdLife International (110 pays, 2 millions d'adhérents), dont elle est le représentant officiel en France. Son activité s'articule autour de trois grandes missions : protection des espèces, préservation des espaces, éducation et sensibilisation.

Le programme Refuges : agir ensemble pour protéger et améliorer la biodiversité de proximité

La LPO offre l'opportunité aux particuliers et aux personnes morales (collectivités, établissements, institutions) d'inscrire leurs terrains dans le réseau des Refuges LPO, premier réseau français de jardins écologiques en faveur de la biodiversité. 10 600 Refuges sont actifs à ce jour, sur 15 000 hectares. Grâce à ce réseau, il est possible d'accueillir la faune et la flore, tout en apprenant à réduire son impact sur l'environnement et à adopter des gestes pour protéger la jardiner nature.

CONTACTS

LPO

Claire LUX, Attachée de presse 01 42 73 56 10 / 06 34 12 50 69 / claire.lux@lpo.fr

Roxane BURNEL, Responsable du programme Refuges 05 46 82 12 34 / roxane.burnel@lpo.fr

LA MARQUE YVES ROCHER

Valérie TERRIEN, Chargée de Projets 02 99 08 27 28 / valerie.terrien@yrnet.com